

Bon No: 003305650		1ere Gachée: 06:56 (1)		Date: 04/02/2026 reap290126133509		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 3.50 m3		référence commande(2): 03 29 70 65 95		Véhicule: M05 8x4 BONARD M05 BONARD YOHAN	
client: 411309 chantier: 130938		MGVO Lachalade		STE MACONNE.GENER.VAL D'O LIEU DIT VOIE DE BEAULIEU 55250 Seuil-d'Argonne entrée du village 06.84.68.39.95 55120 Lachalade			
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
08:00				ATTENTE 00:00		température: vitesse du vent: validité:	
code Béton PJCFC5D500		désignation(6)(8) CHAPE FLUIDE CIMENT		certification		classe d'exposition(3) Classe Chlorure	
						consistance(7) SF2	
						Dmax 5	
ciment(type et classe) BETOCARB HP-MX				Additions(type) 0		dosage(C+Ka)(5) Résistance caractéristique(4) C20/25	
appellation commerciale CHAPE CEMFLOOR C20 F4							
Propriétés particulières spécifiées QB46 18 CF 130							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
POMPE MORTIER M3 POMPE MORTIER CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE REP				ADCEM PR SP CEMEXA SPHRE ISOFLOW 956		NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				signature:			

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1